

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Technique (énergie) 1
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	14TEE1
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Lumière – Éclairage : Acquérir les notions théoriques et techniques liées à la lumière naturelle et artificielle, analyser l'impact de la lumière naturelle au sein d'un espace bâti, analyser et développer un projet d'éclairage intérieur, réaliser un luminaire.</p> <p>Chauffage et ventilation : Intégrer les bases théoriques des principaux modes de ventilation et de chauffage utilisés en architecture d'intérieur.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Lumière – Éclairage : Cours théoriques et mise en pratique en classe, visites d'un chantier et d'un showroom.</p> <p>Chauffage et ventilation : Eléments théoriques en classe et visite d'installations sur un chantier.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Lumière – Éclairage : Évaluation divisée en deux parties: rendu informatique d'une modélisation d'un espace réalisé avec le logiciel Velux et analyse du résultat à partir des données théoriques ; présentation orale de l'élaboration et de la réalisation d'un luminaire spécifique.</p> <p>Chauffage et ventilation : Examen portant sur la partie théorique et la visite d'installations sur un chantier.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant·e a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalité de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant·e concerné·e dans un délai fixé par le calendrier académique.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
Enseignant·s	Valentine Maeder, Lison Christe, Alexandre Comby
Responsable·s du module	Javier Fernandez Contreras

Descriptif validé le	15.07.2020
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014